

ACTION URGENTE

MAURITANIE. DES BLOGUEURS DÉTENUS POUR AVOIR CONDAMNÉ LA CORRUPTION

Deux blogueurs, Cheikh Jiddou et Abderrahmane Weddady, ont été arrêtés arbitrairement le 22 mars à Nouakchott. Ils ont tous deux été appréhendés après avoir publié sur Facebook des commentaires condamnant la corruption. Ils avaient posté ces commentaires après la parution d'articles de presse accusant des responsables mauritaniens de corruption. Les deux blogueurs ont été inculpés d'« accusations calomnieuses ». Le 27 mars, ils ont été transférés dans la prison centrale de Nouakchott.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Président de la République
Mohamed Ould Abdel Aziz
Office of the President
BP 184
Nouakchott, Mauritanie

Monsieur le Président de la République,

Je vous écris pour vous faire part de ma préoccupation face à l'arrestation des blogueurs **Cheikh Ould Jiddou et Abderrahmane Weddady**.

Ces deux blogueurs ont été arrêtés arbitrairement le 22 mars à Nouakchott par la brigade de la police nationale spécialisée dans les crimes financiers, après avoir publié sur Facebook des commentaires condamnant la corruption. Ils avaient posté ces commentaires après la parution d'articles de presse selon lesquels des responsables mauritaniens avaient acquis des fonds illégalement et les avaient cachés à l'étranger.

Les deux blogueurs ont été détenus par la brigade des crimes financiers jusqu'au 27 mars, date à laquelle ils ont été présentés au procureur de Nouakchott Ouest aux fins d'interrogatoire. Ils ont ensuite été transférés dans la prison centrale de Nouakchott. Ils ont été inculpés d'« accusations calomnieuses ».

Auparavant, les deux hommes avaient été interrogés le 7 mars par la brigade des crimes financiers au sujet des commentaires publiés sur Facebook. Leur carte d'identité et leur passeport avaient été saisis après cet interrogatoire.

Je vous prie instamment de veiller à ce que :

- Cheikh Ould Jiddou et Abderrahmane Weddady soient libérés immédiatement et sans condition, car ils ont été arrêtés uniquement pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression ;
- leurs documents d'identité leur soient immédiatement restitués ;
- le droit à la liberté d'expression soit pleinement respecté, protégé, promu et réalisé en Mauritanie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma haute considération,

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



COMPLEMENT D'INFORMATION

Abderrahmane Weddady est un blogueur mauritanien très connu.

Cheikh Jiddou est un blogueur et l'un des fondateurs du [Mouvement du 25 Février](#), un mouvement de jeunesse.

Le 22 mars, les deux hommes ont été arrêtés par la brigade des crimes financiers après s'être présentés à une convocation aux fins d'interrogatoire. Les services du procureur ont affirmé, dans une déclaration publiée le même jour, que les informations sur la saisie et le gel des fonds mauritaniens n'étaient « absolument pas vraies » et que « l'enquête sur la source de ces fausses informations se poursuiv[ait] ».

Avant l'arrestation des deux blogueurs, des médias internationaux et nationaux, notamment Al Jazira, Al Quds et Al Arabiya, avaient publié des articles affirmant que les autorités des Émirats arabes unis avaient gelé un compte, contenant deux milliards de dollars, qui avait été ouvert par des personnes proches du gouvernement mauritanien. Les deux blogueurs ont publié sur Facebook des commentaires condamnant ces faits présumés de corruption en se fondant sur les informations communiquées dans ces articles de presse.

Le 7 mars, Abderrahmane Weddady et Cheikh Jiddou ont d'abord été interrogés en tant que témoins par la brigade des crimes financiers, dans le cadre de poursuites intentées par des organisations de la société civile, actives dans la lutte contre la corruption, qui avaient demandé une enquête judiciaire sur des faits présumés d'acquisition illégale de fonds impliquant de hauts responsables mauritaniens.

Le 25 mars, la police a fouillé le domicile de Cheikh Jiddou et d'Abderrahmane Weddady sans présenter de mandat. Elle a saisi l'ordinateur d'Abderrahmane Weddady.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : français

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 24 MAI 2019.

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Cheikh Jiddou (il) ; Abderrahmane Weddady (il)

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : N/A